

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18883 - 73ÈME ANNÉE

**Continuer le combat mené depuis des décennies
par les progressistes**

Pour un 20 décembre férié et chômé



Parking bondé d'un centre commercial ce 20 décembre, il devrait être vide si les droits des travailleurs réunionnais étaient respectés. La recherche du profit maximum continue à dicter sa loi.

Le 20 décembre est un jour férié. C'est pourquoi les salariés devraient avoir le droit de se reposer ce jour-là. Mais à quelques jours de Noël, ce jour de repos est sans doute une des périodes où les commerçants réalisent leurs plus importants bénéfices. L'humain, l'histoire et le droit du travail ne doivent pas passer après les profits, d'où une action de la CGTR-Sud hier à la ZAC Canabady à Saint-Pierre.

Ce 20 décembre, les automobilistes tournent longtemps à la recherche d'une place de parking dans la ZAC Canabady. À cinq jours de Noël, cela doit être un des pics d'affluence pour ce centre commercial. C'est en effet un jour férié qui tombe bien pour les ven-

deurs de marchandises. Mais qui dit jour férié dit respect du droit des travailleurs. D'autant plus que si le 20 décembre est un jour férié, c'est tout d'abord parce qu'il commémore l'abolition de l'esclavage à La Réunion le 20 décembre 1848. C'est ensuite parce qu'il a fallu le combat des syndicalistes et des com-

munistes pour que la France soit contrainte de reconnaître cette date.

En effet, les autorités qui dirigeaient la colonie puis le département ont œuvré pour empêcher les Réunionnais de connaître leur histoire. En 1945, à la suite des premières élections au suffrage universel dans la



Mobilisation de la CGTR hier à Saint-Pierre.

République, La Réunion soutient un mouvement de libération issu des luttes syndicales d'avant-guerre. Ces progressistes constituent le CRADS qui remporte la majorité des municipalités aux municipales de 1945. Le 20 décembre 1945 voit donc la plantation d'arbres de la liberté dans les communes dirigées par le CRADS. Un arbre fut notamment planté au Barachois à Saint-Denis.

La lutte des progressistes

Mais un coup de force du pouvoir a tout remis en cause. À la suite de la mort d'Alexis de Villeneuve en 1946, le pouvoir parisien a dissous la municipalité de Saint-Denis dirigée par Raymond Vergès. Les réactionnaires se sont aussitôt empressés d'arracher l'arbre de la liberté. Malgré ce climat de répression, une grande manifestation eut lieu le 20 décembre 1948 à Saint-Denis. Des dizaines de milliers de Réunionnais arrivés par trains entiers ont convergé dans la capitale et ont défilé pendant des heures avant de se rassembler au Barachois. La CGT et les communistes ont permis ainsi aux Réunionnais de commémorer de manière grandiose le centenaire

de l'abolition de l'esclavage à La Réunion.

La répression reprit ensuite le dessus. Elle élimina progressivement les communistes des institutions et accompagna cette reprise en main d'une chape de plomb sur l'histoire de La Réunion. Les communistes et les syndicats ont alors réussi le tour de force de faire survivre le 20 décembre. Cela s'appuyait notamment sur la Fête de Témoignages qui était organisée en fin d'année. À partir de 1971, des communistes ont de nouveau dirigé des municipalités. Ainsi le 20 décembre a recommencé à avoir droit de cité dans les institutions, tandis qu'ailleurs dans l'île, les sections communistes organisaient des mobilisations à cette occasion. Tous ces mouvements ont contraint le pouvoir à céder. Le gouvernement de l'alternance a dû prendre une décision reconnaissant comme jour férié et célébré les dates des abolitions de l'esclavage dans les anciennes colonies devenues départements. Depuis 1982, l'État participe donc aux commémorations.

Amplifier une victoire du mouvement social

La date du 20 décembre est donc le

résultat d'un combat victorieux du mouvement social à La Réunion. Elle constitue un jour férié, ce qui doit donc permettre aux travailleurs de se reposer. Mais les intérêts du commerce font que de nombreux salariés ne peuvent bénéficier de cette conquête sociale. C'est ce que rappelle la forte affluence dans le centre commercial de la ZAC Canabady ce 20 décembre 2018.

La CGTR-Sud et la CGTR-commerce ont donc mené hier une action pour rappeler ce droit au repos. Elle a commencé par une distribution de tracts au rond-point à l'entrée de la zone commerciale. La distribution s'est poursuivie devant Decathlon, pour rappeler que dans cette entreprise, le respect du droit du travail est un difficile combat.

Au-delà de cette action, Max Banon et Ary Caro, dirigeants de la CGTR-Sud et de la CGTR-Commerce, veulent inscrire cette mobilisation dans le temps. Tous les 20 décembre, cette action se reproduira au rond-point de la ZAC Canabady. En effet, rappelle Max Banon, ce 20 décembre doit être un jour durant lequel il est important de réfléchir à la société dans laquelle les Réunionnais veulent vivre. D'où l'annonce de la création d'un Collectif pour concilier ce travail de mémoire et de réflexion sur l'avenir.

Edito

20 décembre : rétablir la vérité des faits

Hier soir, un historien était invité du journal télévisé de Réunion Première pour parler du 20 décembre. Il a tout d'abord rappelé que les premières années suivant l'abolition de l'esclavage, cette journée était l'occasion de récompenser les travailleurs jugés méritants par la classe dominante de l'époque. Puis cet historien a indiqué que le 20 décembre est tombé dans l'oubli malgré quelques initiatives de syndicalistes. Enfin, c'est grâce à l'État que le 20 décembre est devenu une grande fête, a-t-il dit en substance.

Venant de la part d'un historien, une telle lecture des événements est surprenante car partisane. Elle vise en effet à passer sous silence l'action des communistes dans la reconnaissance du 20 décembre comme jour férié et célébré.

On ne peut en effet pas imaginer qu'un historien enseignant à l'Université de La Réunion ne soit pas au courant de la plantation d'arbres de la Liberté le 20 décembre 1945 dans les municipalités dirigées par le CRADS, ainsi que de la grande manifestation du 20 décembre 1948 organisée à Saint-Denis par la CGT et la Fédération communiste.

Tout comme cet historien ne doit pas sans doute pas ignorer que les sections communistes célébraient tous les ans le 20 décembre, que la commémoration de l'abolition de l'esclavage était rappelée dans toutes les Fêtes de Témoignages. Il est aussi difficile de croire que dans ses recherches, cet historien soit passé à côté des commémorations organisées à partir de 1971 dans les municipalités qui ont de nouveau été dirigées par les communistes.

L'histoire est une science qui se base sur des documents. Ces documents, Témoignages les tient à la disposition de cet historien et de toute autre personne qui s'intéresse aux événements qui ont obligé le gouvernement français à reconnaître le 20 décembre. Il est important de rétablir la vérité des faits sur le 20 décembre.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Belle réussite de la Fèt Kaf au Port

De nouveaux espoirs pour les Portoïis combattants de la liberté

Plus d'une centaine de militants et sympathisants communistes portoïis ont répondu ce mardi 19 décembre à l'invitation de la Section PCR du Port à célébrer la traditionnelle Fête Réunionnaise de la Liberté. Cela s'est passé durant toute la soirée sur le Littoral Nord dans une ambiance très chaleureuse et cette convivialité militante a donné l'esérance aux camarades qui veulent être fidèles aux combattants réunionnais de la liberté.

Cette soirée a commencé par une allocution très intéressante de Firose Gador, qui a félicité et remercié les camarades pour leur mobilisation et qui a rappelé le sens profond de cette célébration de la Fèt Kaf : le combat pour la liberté et contre toutes les formes d'oppressions à La Réunion comme dans le monde entier continue. Même si — grâce aux luttes admirables menées par nos ancêtres — l'esclavage a été officiellement aboli il y a 169 ans, le chemin de la libération de notre peuple n'est pas encore entièrement accompli et nous devons le poursuivre, a souligné Firose Gador.

L'élue municipale de l'opposition et responsable de la Section communiste du Port, très appréciée pour ses engagements et pour sa fidélité à l'œuvre accomplie par Paul Vergès, a lancé un appel à l'union pour réaliser ses projets. Elle a également remercié les dirigeants du Parti Communiste Réunionnais qui sont venus exprimer leur soutien aux organisateurs de cette célébration : le président Élie Hoarau et le secrétaire Ary Yee-Chong-Tchi-Kan.

À noter aussi parmi les personnes présentes, Gélita Hoarau, Julie Pontalba, Eugène Rousse, Alain Gravina, etc. Ainsi que des militants culturels et leurs amis artistes, dont le groupe Bann Fanm Kouraz, auteurs du magnifique CD "Tantine Zaza".

Toutes ces personnes ont apporté leur contribution à la réussite de ce pique-nique convivial et aux échanges fraternels sur les suites des combats à mener pour une politique de développement durable au Port, dans l'Ouest de l'île et dans tout le pays. Sans oublier les très beaux maloyas rebelles — comme « Sarda ou la roul anou » — chantés par ces artistes avec la foule présente. D'où l'esérance cultivée durant cette soirée pour un avenir libre et responsable...

Correspondant



Un message d'accueil de Firose Gador pour lancer la soirée...



Toutes générations au service du patrimoine musical de La Réunion. (photos AD)

Une initiative des militants

Célébration populaire du 20 décembre à Saint-Denis

Hier au parc de la Trinité à Saint-Denis, un pique-nique a rassemblé de nombreuses personnes venues de plusieurs régions de La Réunion.

La commémoration du 20 décembre a eu un sens populaire à Saint-Denis grâce à une initiative des militants de la section. Elle a débouché sur un pique-nique organisé dans le parc de la Trinité. Il a rassemblé bien au-delà des communistes. Plusieurs dirigeants du PCR étaient présents, dont le président Elie Hoarau, ainsi que le secrétaire Ary Yée Chong Tchi Kan et l'ancienne sénatrice Gélita Hoarau. Des militants étaient également venus de Saint-Pierre, de Trois-Bassins et du Tampon notamment. Plusieurs participants à la campagne des législatives de l'union PCR-Insoumis à Saint-Denis étaient également présents aux côtés de la candidate Julie Pontalba. Ce succès est le résultat d'une mobilisation citoyenne. Elle a montré qu'à Saint-Denis, il est possible d'organiser une célébration populaire du 20 décembre.



M.M.



Jirô Tanigushi, laisser les portes ouvertes

“ La force des Asiatiques, remarquait un politique, c'est l'insistance”.

Précisons : une insistance qui confère à l'inconsistance. Une expression japonaise ne dit-elle pas : “Taiyoku wa muyoku ni nitari”, soulignant par là que les grandes passions s'apparentent à l'indifférence ?

C'est cela qu'explore Kurozawa dans “Dode's kaden”, de manière insistante : « Les Japonais préfèrent les lumières douces aux lumières éclatantes. C'est pourquoi ils construisent en contrebas ». Le cinéaste montrait que la couleur des murs fait l'atmosphère, et que cette lumière fait des êtres inconsistants.

Inconsistance choisie, pesée, codifiée à l'extrême et, en même temps, ouverture. Le monde de Jirô Tanigushi marche sur les traces de ces considérations, en ce qu'il se fait d'abord regard, puis silence, et souffle. Les qualités de ce regard-qui-va sont prises dans l'ambre du tendre et du nostalgique, avec entre chaque vignette le drame intime qui se glisse, qui se noue et se dénoue comme une respiration : avec la part de mystère du monde, en bâton pour s'aider à gravir les sentiers pentus. La passion de la photographie l'a certes guidé, son regard se portant davantage sur les choses que sur les êtres - mais ce n'est pas l'essentiel du pas.

Journal poétique sur le temps qui s'arpenne, sur les lieux qui s'ensaisonnent, “L'Homme qui marche” nous dit par son titre une chose fondamentale sur le Japon, le pays aux marches innombrables. Sur ce Japon qui est un pays en escaliers, fait pour la déambulation. Hiroshige, Hokusai, Bashô, Isa, Buson, Dôgen, le moine Kokai..., tous traversent les quatre provinces qui ont pour nom : Éveil, Ascèse, Illumination et Nirvana. Tout parcours passe par ces étapes. À leurs côtés, Tanigushi et ses lecteurs.

Le voyage japonais se fait simultanément dans deux directions : à la fois linéaire et circulaire. Le centre de cette circularité chez Tanigushi est le foyer.

Barthes avait noté que quelque soit le point depuis lequel on regarde un jardin zen, une pierre échappe toujours à la vue. Cette pierre désigne ce quelque chose autour duquel la vie spirituelle tourne, sans jamais le voir ni l'atteindre. Ainsi est construit le manga de Tanigushi.

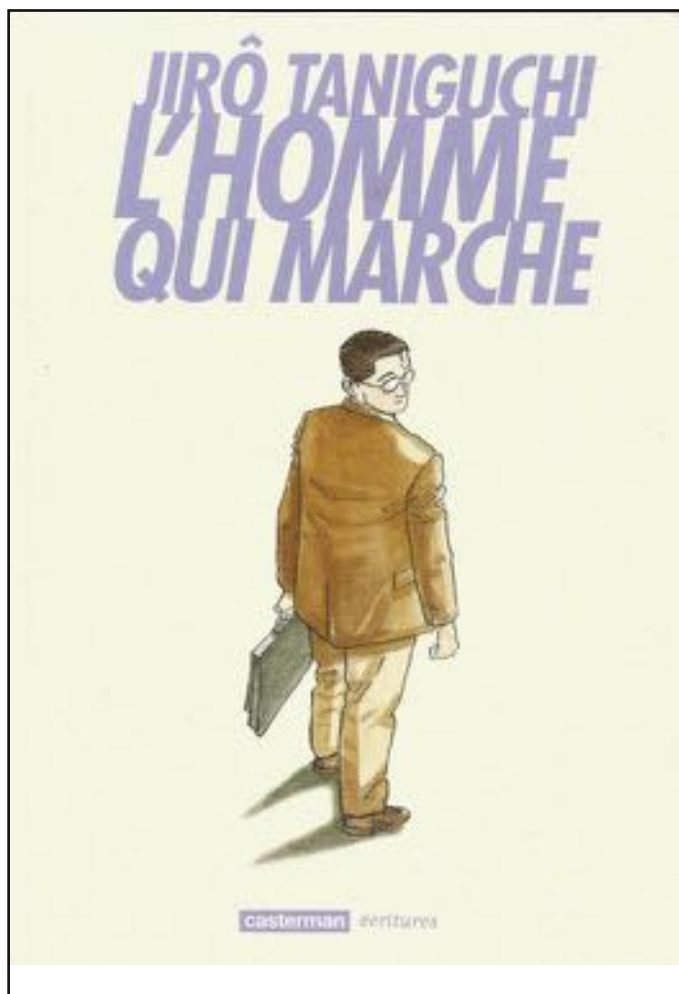
« Le Journal de mon père » ne progresse pas autrement dans l'histoire d'un fils qui a fui son père, et qui le retrouve par le souvenir sitôt que survient son décès.

De grandes sculptures du bodhisattva Jizo, protecteur des voyageurs et de ceux qui s'égarent aux carrefours, s'élèvent à Kyoto. Elles le montrent assis dans la position du lotus. Selon le shinto, les nuages, les montagnes, les rochers, les étangs ou les arbres sont des Esprits ou kami qui voyagent.

“Je suis une lune couverte de nuages qui erre en plein ciel”, dit le Poète. Le voyage apprend à respecter la terre et le ciel ; le silence qu'il induit est celui du respect, le respect du silence des choses.

Le ciel dit que ma vie est fumée, écrivait le japonisant Nicolas Bouvier pris dans le paysage de Kyoto-Fu, ma vie est fumée, oui, mais c'est avec ma fumée que je modèle ma seconde ombre.

Balzac remarquait que bien des savants s'étaient attachés à décrire et à étudier les différents mouvements des choses, la rotation des astres, la dynamique des fluides, le jeu du hasard et de la nécessité, mais qu'aucun d'eux ne s'était soucié avant lui d'étudier la façon



L'Homme qui marche de Jirô Tanigushi, éditions Casterman, collection écritures.

dont les hommes marchent. Du goût de la marche, l'analyste était passé à la théorie de la démarche, et montrait combien le mouvement des jambes était lié à celui des idées, combien l'esprit était influencé par l'allant du corps. Le défaut de mouvement, écrivait-il, affaiblit la dynamique intellectuelle, et inversement une trop grande activité physique rend imbécile.

Tanigushi fait la différence, il montre que, quand je marche, je m'enfonce en moi, il dit au rebours du romancier français que marcher n'est pas une performance, c'est un état qui peut tendre vers ce que nous appelons, en Occident, une “grâce”.

Étang Saint-Paul. Octobre. Pendant que de l'autre côté de la langue de terre boisée, la mer bat et roule les galets, la surface de l'étang ondule. Quand on s'y promène, on devine sans peine sous les pas les vagues de l'océan qui franchissent les pierres, le sable, les racines pour venir bercer l'étang, et cela fait comme un murmure.

Jean-Baptiste Kiya

Près de 70.000 détenus dans les prisons de la République

Prisons surpeuplées : taux d'occupation de 142 % en maison d'arrêt

Un communiqué du ministère de la Justice publié hier indique le nombre de personnes détenues dans les prisons de la République.

Au 1er décembre, 80 811 personnes étaient écrouées, dont 69 714 en détention et 11 097 placées sous surveillance électronique ou placées à l'extérieur. Une tendance en hausse (+1,5 % en moyenne sur 1 an), même si cette croissance est moins brutale que celle observée au 1er semestre 2017.

La structure de la population carcérale évolue sensiblement : le nombre de personnes écrouées non détenues augmente plus rapidement (+ 5 % en un an), tout comme celui des femmes écrouées (+ 8 %), des mineurs (+ 6 %) et des prévenus (+

2 %).

Les prévenus représentent 29,3 % des personnes détenues ; en Ile-de-France, la part des détenus en détention provisoire atteint 37,5 %.

Si pour l'ensemble des établissements, la densité moyenne s'élève à 118 %, ce taux est de 142 % en maison d'arrêt et quartiers maison d'arrêt. La situation de certains établissements est particulièrement critique, comme par exemple la maison d'arrêt de Nîmes avec une densité carcérale de 220 % (440 détenus pour 200 places opérationnelles, moyenne annuelle de 218 %) ou le quartier maison d'arrêt de Meaux-

Chauconin à 208 % (802 détenus pour 385 places opérationnelles). Plus généralement, au 1er décembre 2017, 96 établissements ou quartiers ont une densité carcérale supérieure ou égale à 120 % : ces structures surpeuplées hébergent à ce jour plus de la moitié des personnes détenues (40 037 personnes). Le taux d'encellulement individuel, dans ces conditions, s'établit à 37 %.

Pour rappel, le nombre de personnes suivies en milieu ouvert par les services pénitentiaires d'insertion et de probation était de 165 269 au 1er juillet 2017.

Pour faciliter les contributions

Lancement du mode d'emploi des Assises des Outre-mer

Un guide en ligne présente une aide pour contribuer aux Assises des Outre-mer.

Les Assises des Outre-mer lancent le mode d'emploi des Assises, qui indique comment organiser soi-même son atelier des Assises en trois étapes simples. Disponible sur le site des Assises, ce guide illustré a été conçu pour aider tous les citoyens d'outre-mer qui souhaitent apporter leur contribution et s'impliquer dans la démarche collective des Assises des Outre-mer.

« En plus d'être un guide facile à prendre en main, ce mode d'emploi permet de rappeler que les Assises appartiennent à chaque citoyen concerné par l'avenir de son territoire », précise Annick Girardin, ministre des outre-mer. « À ce stade, nous demandons à ceux qui le souhaitent d'apporter une contribution, d'émettre des idées, de prendre la parole. Cette étape est fondamentale pour la réussite des Assises. »

Les Assises s'achèveront avec la publication du livre bleu outre-mer au printemps 2018. Sa rédaction démarrera en mars 2018. Il contiendra la synthèse de l'ensemble des contributions (ateliers, consultation numérique, blog, etc.) et servira de feuille de route en matière de politique publique durant le quinquennat.

In kozman pou la rout

« I port pa dé mélon ansanm dsou l'gingin »

Mélon moin l'aprè anparl éi apèl pastèk solon moin sabnsa mélo d'o sé l'ot nom pou lo frui. Mélon d'o sa lé gro é si ou i mète inn sou in bra, inn sou l'ot bra dizon dsou shak gingin osinonsa kèlkèl ou lé blijé marsh bra karté é sa lé pa bon pou l'ékilib. An plis in mélon lé riskab toné bate atèr kasé. Sré domaz pou in bon frui konmsa. Par l'fète, lo kozman mi nonm zordi i invite shakinn pou pran bien son prékosyon kan li fé in n'afèr é fé shak z'afèr an sékirité. Mi pans sé sa é pa pliské sa. Alé ! Mi domann azot réflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Si nou téi anparl in pé lo kode noir (Promyé morso)

Dann zoinal mardi moin la touch dé mo dsi bann kode noir : sète 1685 é sète 1723/1724 é moin la di bann kode la, laté paf é pou zoué kanète avèk bann zésklav, mé pou fé pèz dsi zot l dominasyon bann mètr.

Pars lo kode noir té in règloman espésyal pou bann zésklav é na près poin arien pou oir avèk lo bann kode de loi té apliké, dann tan la, dann La Frans, kisoï dann tan la konpagni dé z'ind, kisoï dann roiyome dé Frans, kisoï dsou promyèr républik, sansa ankor dsou promyé l'anpir dann tan Napoléon promyé lété l'anprès.

Moin na poin la plas pou anparl lo kode noir dann détaye, mé ni pé kant mèm di dé troi mo pou nout bann léktèr konète in pé kosa l'avé dann so bann kod na arien a oir avèk l'imanité.

Dabor l'ésklav i apartien son mètr, konm par ébzanz in z'animo i apartien son propriyètèr . La pa mèm shoz ké lo sèrf pars lo sèrf dann l'Erop té i suiv la tèr, é lo l'ésklav i suiv lo mètr.

Lo l'ésklav lé konm in « mèb » : Kosa sa i vé dir ozis ? Lété posib avan lo l'abolisyon, ashté ali, vann ali, done ali kisoï konm in libéralité, kisoï konm in l'éritaz. I pé konfisk ali si gouvèrnman i éstime lo mètr la pa réspèk lo règloman dsi la shass sansa si in n'ot afèr.

Ni pé domandé si l'ésklav la pèrd sansa si li la pa pèrd son kalité d'pèrsonne ; Ni koné li doi z'ète batizé dann la rolijyon katolik. Li pé z'ète maryé. Si lo mètr i donn son l'otorizasyon. Lo zanfan i suiv lo momon : si lo momon té zésklav, lo zanfan lété zésklva li osi. Li doi zète antéré dann simityèr si li lé batizé mé souvan dé foi, lo mètr té i pèrd pa son tan avèk batème zésklav . Si li lé pa batizé, i pé antèr ali, la nuite, dann in karo d'boi sansa dann in shan.

La pankor fini...

Justin